



AFFICHÉ LE

24 SEPTEMBRE 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
(Conformément à l'article L 2121-25 modifié du CGCT)
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT SATURNIN
DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉLIBÉRATION N°1/AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION D'UN EMPLOI DE SECRETAIRE DU MAIRE ET DU CCAS ET CREATION D'UN EMPLOI DE SECRETAIRE DES ELUS DU CCAS ET DE GESTION DES ASSEMBLEES

EXAMINÉE LE 23 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°2/AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE

EXAMINÉE LE 23 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°3/AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'UN EMPLOI DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE MAIRIE

EXAMINÉE LE 23 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°4/AG DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

EXAMINÉE LE 23 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

FINANCES

DÉLIBÉRATION N° 1/FINANCE : ADHÉSION A L'ESPACE CONSEIL ENERGIE CLIMAT DU PAYS DU MANS

EXAMINÉE LE 23 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°2/FINANCE : FOND DE CONCOURS EXCEPTIONNEL 2024 AU FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX DES COMMUNES MEMBRES

EXAMINÉE LE 23 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°3/FINANCE : ADOPTION DU MONTANT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DÉFINITIVE 2024 VERSÉE PAR LE MANS MÉTROPOLIS SUITE A L'INSTAURATION DU RÉGIME DE FISCALITÉ PROFESSIONNELLE UNIQUE

EXAMINÉE LE 23 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°4/FINANCE : AVENANT N°2 CLEAC (CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE)

EXAMINÉE LE 23 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°5/FINANCE : EXTENSION DE LA COMPÉTENCE SANTÉ A LE MANS MÉTROPOLE

EXAMINÉE LE 23 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION : APPROUVÉE PAR 19 VOIX POUR ET 1 VOIX CONTRE

DÉLIBÉRATION N°6/FINANCE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU MANS MÉTROPOLE DANS LE CADRE DU FOND DE CONCOURS ATTRACTIVITÉ POUR LA CRÉATION DE 2 TERRAINS DE FOOTBALL A CINQ EN GAZON SYNTHÉTIQUE

EXAMINÉE LE 23 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°7/FINANCE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE INVESTISSEMENT COMMUNAL POUR LE PROJET DE LA RÉALISATION DE 2 TERRAINS SYNTHÉTIQUES FOOT A CINQ

EXAMINÉE LE 23 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°8/FINANCE : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

EXAMINÉE LE 23 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS